

Communiqué de presse
du 16 février 2010

Classement des infirmiers territoriaux en catégorie A : les organisations syndicales font une déclaration commune

La séance plénière du Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale n'ayant pas pu se tenir hier, lundi 15 février, faute de quorum, une nouvelle séance a été convoquée en urgence ce mardi 16 février pour examiner une lettre rectificative au projet de loi relatif à la rénovation du dialogue social dans la fonction publique.

Les organisations syndicales unanimes (CGT, CGT FO, CFDT, FA FPT, UNSA, CFTC) ont fait une déclaration commune pour exprimer leur désapprobation «quant aux méthodes utilisées, non seulement sur la forme pour le passage en force de ce texte, mais également sur le fond des mesures proposées par le gouvernement, et faire plusieurs propositions».

Pour sa part, le Président Bernard Derosier a manifesté son désaccord de principe sur la procédure d'urgence, qui ne permet pas de travailler dans de bonnes conditions. Il a également exprimé des réserves sur le texte lui-même, qui place les fonctionnaires devant un choix trop rapide.

Le texte recueille 1 avis favorable (un représentant des employeurs) et 20 avis défavorables.

La prochaine réunion du Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale
aura lieu le 28 avril 2010.